

Avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 9 décembre 2021
Soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du 15 décembre 2021

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Administration et liquidation d'entreprises en difficulté	Entreprises en difficulté	Voir mention ci-dessous									
Mention Administration et liquidation d'entreprises en difficulté		25	1	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence du parcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier intègre les résultats globaux en droit privé et les résultats particuliers dans les matières de droit des affaires. Expérience et projet professionnels sont pris en compte.	AIX Schuman
Droit bancaire et financier	Droit de la banque et gestion de patrimoine	Voir mention ci-dessous									
Droit bancaire et financier	Procédures bancaires et marché des professionnels	Voir mention ci-dessous									
Mention Droit bancaire et financier		60	3	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence du parcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit, ou d'une licence équivalente et ayant déjà une expérience en alternance dans le secteur bancaire. L'appréciation du dossier intègre les résultats globaux et les résultats particuliers dans les matières fondamentales du droit privé mais aussi les matières de spécialité. Motivation et projet professionnel sont pris en compte.	AIX Schuman

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Droit de la santé	Droit, conseil et expertise en matière de santé	Voir mention ci-dessous									
Mention Droit de la santé		35	1	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier porte principalement sur les résultats académiques globaux et sur les résultats particuliers dans les matières fondamentales du droit privé et public. Le projet professionnel, les stages déjà accomplis et la maîtrise de l'anglais seront pris en compte.	Aix Schuman
Droit de l'immobilier	Droit et métiers de l'urbanisme durable	Voir mention ci-dessous									
Droit de l'immobilier	Droit immobilier privé et public										
Mention Droit de l'immobilier		55	7	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier porte principalement sur les résultats académiques globaux et sur les résultats particuliers dans les matières fondamentales du droit privé et public notamment les matières liées au droit immobilier au sens large (urbanisme, droit des contrats, droit civil...) Le projet professionnel et la motivation sont pris en compte	Aix-en-Provence

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Droit des affaires	Distribution concurrence	Voir mention ci-dessous									
Droit des affaires	Droit chinois des affaires										
Droit des affaires	Droit de la banque et gestion de patrimoine										
Droit des affaires	Droit des affaires internationales										
Droit des affaires	Droit des assurances										
Droit des affaires	Droit du sport										
Droit des affaires	Droit économique										
Droit des affaires	Droit et fiscalité de l'entreprise										
Droit des affaires	Droit et management des activités maritimes										
Droit des affaires	Droit et management des transports terrestres										
Droit des affaires	Droit et management du transport aérien										
Droit des affaires	Droit rural des affaires										
Droit des affaires	Entreprises en difficulté										
Droit des affaires	Gouvernance environnementale et sociétale de l'entreprise										
Droit des affaires	Ingénierie des sociétés										
Droit des affaires	Procédures bancaires et marché des professionnels										
Droit des affaires	Propriété intellectuelle, numérique et technologies avancées										
Mention Droit des affaires		300	22	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier intègre les résultats globaux et les résultats particuliers dans les matières fondamentales du droit privé et du droit économique. Motivation et projet professionnel sont pris en compte.	Aix-en-Provence (Schuman)

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Droit du numérique	Droit de la création artistique et numérique	Voir mention ci-dessous									
Droit du numérique	Droit des médias électroniques										
Droit du numérique	Droit, journalisme et communication des organisations										
Droit du numérique	Propriété intellectuelle, numérique et technologies avancées										
Mention Droit du numérique		80	8	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit ou d'une licence d'administration publique. L'appréciation du dossier porte principalement sur les résultats globaux de chaque semestre de licence, ainsi que sur les résultats particuliers dans les matières fondamentales du droit privé et du droit public.	Aix - Schuman
Droit fiscal	Douane	Voir mention ci-dessous									
Droit fiscal	Droit des finances publiques et de la fiscalité										
Droit fiscal	Fiscalité européenne et internationale										
Droit fiscal	Fiscalité personnelle et du patrimoine										
Mention Droit fiscal		90	8	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. Seront pris en compte ses résultats globaux et, le cas échéant, ceux obtenus dans les disciplines financières et fiscales. Son projet professionnel en direction des métiers financiers et fiscaux sera l'un des facteurs clés de la sélection	Aix-en-Provence

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Droit international et droit européen	Action et droit humanitaires	Voir mention ci-dessous									
Droit international et droit européen	Droit de l'énergie										
Droit international et droit européen	Droit de l'environnement										
Droit international et droit européen	Droit de l'Union européenne										
Droit international et droit européen	Droit international public										
Mention Droit international et droit européen		135	20	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hirérchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier intègre les résultats globaux et les résultats particuliers dans les matières fondamentales du droit public mais aussi les matières de spécialité telles que le droit de l'Union européenne et le droit international. La motivation et le projet professionnel sont également pris en compte.	FDSP Schuman - Aix en Provence
Droit notarial	Carrière notariale	Voir mention ci-dessous									
Droit notarial	Pratique notariale et droit public notarial										
Mention Droit notarial		25	5	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hirérchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier intègre les résultats globaux et notamment l'excellence des résultats en droit civil. De puissants acquis méthodologiques sont exigés de même qu'une forte capacité de travail. La motivation et le projet professionnel sont également pris en compte	AIX Schuman

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Droit pénal et sciences criminelles	Droit de l'exécution des peines	Voir mention ci-dessous									
Droit pénal et sciences criminelles	Lutte contre la criminalité financière et organisée										
Droit pénal et sciences criminelles	Sciences criminologiques										
Droit pénal et sciences criminelles	Sciences pénales										
Droit pénal et sciences criminelles	Sécurité intérieure										
Mention Droit pénal et sciences criminelles		120	12	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier intègre les résultats académiques globaux ainsi que les résultats particuliers obtenus dans les matières de spécialité en droit pénal et sciences criminelles. Motivation et projet professionnel sont pris en compte.	Site Schuman, Aix-en-Provence

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Droit privé	Contentieux de la responsabilité et de l'indemnisation	Voir mention ci-dessous									
Droit privé	Contentieux et procédures civiles d'exécution										
Droit privé	Droit civil et droit international privé										
Droit privé	Théorie du droit										
Mention Droit privé		85	7	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier intègre les moyennes semestrielles, les résultats dans les matières fondamentales du droit privé (avec TD) et les matières de spécialité (contrats spéciaux, DJP, RGO...) Motivation et projet professionnel sont pris en compte.	Aix-en-Provence.

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Droit public (IEP)	<i>Carrières publiques</i>	40	0	Voir IEP							
Droit public	Droit des finances publiques et de la fiscalité	100	5	Voir mention ci-dessous							
Droit public	Droit et administration de la défense										
Droit public	Droit et management publics des collectivités territoriales										
Droit public	Droit et pratique des contentieux publics										
Droit public	Droit immobilier privé et public										
Droit public	Droit public des affaires et contrats publics										
Droit public	Droit public fondamental										
Droit public	Etudes parlementaires - Etudes législatives										
Droit public	Pratique des droits fondamentaux										
Droit public	Théorie du droit										
Mention Droit public		140	5	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	L'étudiant doit être titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier intègre les résultats globaux et les résultats particuliers dans les matières fondamentales du droit public mais aussi les matières de spécialité. Motivation et projet professionnel sont pris en compte.	AIX Schuman

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Droit social	Droit des relations de travail et de la protection sociale (DRTPS)	Voir mention ci-dessous									
Mention Droit social		35	4	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	Le candidat est titulaire d'une licence en droit. L'appréciation du dossier intègre les résultats globaux et ceux dans les matières fondamentales du droit privé mais aussi les matières de spécialité, comme le droit social mais pas uniquement. Motivation et projet professionnel sont pris en compte.	AIX Schuman
Histoire du droit et des institutions	Histoire du droit et des idées politiques	Voir mention ci-dessous									
Histoire du droit et des institutions	Sources historiques, philosophiques et théologiques du droit	FERME									
Mention Histoire du droit et des institutions		20	4	licence droit	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hiérarchisés et non pondérés a priori	Les candidats doivent être titulaires d'une licence en droit ou d'un diplôme d'IEP. L'appréciation prend en compte le parcours général de l'étudiant durant sa scolarité de licence avec une attention particulière aux résultats obtenus dans les matières d'histoire juridique et de culture générale La motivation et le projet professionnel sont également examinés.	FDSP Aix-en-Provence

Mention	Parcours type (PT)	Capacité d'accueil par PT <i>(pour info)</i> Mention (soumise au vote)	dont capacité réservée prévisionnelle	Licences conseillées (seules les licences issues de l'arrêté peuvent être prises en compte)	Modalités accès				Critères d'examen des dossiers (indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Attendus accès M1	sites d'enseignement et ville
					dossier	dossier + entretien	examen écrit	examen oral			
Urbanisme et aménagement	Planification et projets d'urbanisme durable	Voir mention ci-dessous									
Urbanisme et aménagement	Politiques et projets d'habitat et de renouvellement urbain										
Urbanisme et aménagement	Projet de paysage, aménagement et urbanisme										
Urbanisme et aménagement	Transition des métropoles et coopération en Méditerranée										
Urbanisme et aménagement	Urbanisme durable et projet de territoire-FC										
Mention Urbanisme et aménagement		55	6	licence géographie-aménagement licence droit licence sociologie licence science politique licence économie licence sciences sociales	X				C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5 ; C6 ; C8 (cohérence duparcours et degré de motivation) ; critères non hirérchisés et non pondérés a priori	Interdisciplinaire, la formation recrute des étudiants titulaires d'une licence provenant de parcours diversifiés intégrant des savoirs sur les dynamiques spatiales et les enjeux du développement durable. Les résultats académiques, la motivation et le projet professionnel sont pris en compte.	Site Poncet, Aix-en-Provence